

N/REF : 1/11/2025 14H06 C:000053 I:80196
V/REF : AC/C32631
V/Appel du Samedi 01/11/2025 a 14H06

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. QBR
IMMEUBLE : QUIBERON - QBR
10 ALLEE DE QUIBERON
.
35000 RENNES

Rennes, le

13 Novembre 2025

Référence Marché: 024089-MNU-002

LOCALISATION : ALLEE N° 10, LOGEMENT 10271 VACANT AU RDC, CONTACT MME CLUMETTE,

MOTIF : LE DETECTEUR DE FUMEE DU LOGEMENT VACANT SONNE SANS CESSER.
OUVRIR LA PORTE DU LOGEMENT, REMPLACER LE BARILLET ET COUPER LE
DETECTEUR.
DEPOSER LES CLES DU NOUVEAU BARILLET DANS LA BL DE L'AGENCE AU 276
ROUTE DE CHATEAUGIRON.

Donneur d'ordre : _ CADR E D'ASTREINTE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 01/11 (ATSREINTE)
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
REPLACEMENT DU BARILLET PORTE
DÉPOSE DE LA PILE DU DÉTECTEUR AFIN QU'IL NE SONNE PLUS
REMARQUE : PILE A REMPLACER
DÉPOSE DES CLÉS
REMARQUE : UNE CLÉ A ÉTÉ CONSERVÉ DE NOTRE COTÉ SI NÉCESSAIRE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : NR AB Email envoyé le 12/11/25 a 09H38 Mme AS DARIY
BB AB Email envoyé le 03/11/25 a 21H02 Mme AS DARIY
MG LCOMPTER Email envoyé le 03/11/25 a 10H16 _ CADR E D'ASTREINTE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention Serrurerie <=2H00	1	322,30	322,30
TOTAL H.T.				322,30
T.V.A. a 10,00%				32,23
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>354,53</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.